



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service : IA-IPR
Pôle Éducatif et Pédagogique (PEP)

Réf : AH/EL
N° 032-2023-2024

Affaire suivie par
Amal HECKER
IA-IPR Économie et gestion
Edmar LORQUIN
Assistant Administratif

Tél : 0590 47 81 37
Mél : ce.ipr@ac-guadeloupe.fr

Rectorat de l'académie de Guadeloupe
Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

Pôle Éducatif et Pédagogique

Les Abymes, le 08 novembre 2024

**IA-IPR Référentes NSI-SNT
Guylène BUSSAC et Amal HECKER**

À

**Mesdames et Messieurs les professeurs de NSI
Mesdames et Messieurs les professeurs de SNT**

**S/C de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement**

Objet : Lettre post-rentree NSI-SNT 2024-2025

Chères et chers collègues,

Nous espérons que les vacances de la Toussaint se sont bien déroulées et que la suite de l'année scolaire se poursuit sous les meilleurs auspices pour vous toutes et tous.

Nous saluons particulièrement le travail que vous avez accompli lors de l'année scolaire 2023-2024, votre investissement dans vos enseignements, votre collaboration dans les différents challenges/concours et votre participation active aux examens. Nous vous remercions sincèrement d'avoir fait preuve d'un grand professionnalisme et d'adaptation aux modalités et au calendrier des épreuves du baccalauréat qui ont impliqué de revoir votre organisation de l'année scolaire.

Communication

Pour toute communication institutionnelle, nous utiliserons dorénavant vos adresses mails académiques. Il faut noter que, depuis cette rentrée, le transfert de mails professionnels vers des messageries personnelles n'est plus possible, la fonctionnalité est bloquée par la DSI pour des raisons de sécurité. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement votre messagerie institutionnelle ainsi que notre [site disciplinaire académique](#), régulièrement alimenté par notre IAN, Ludovic SOMMERFELD, que nous remercions. Une liste de diffusion est également tenue à jour par notre IAN.

Avant de nous projeter dans l'année scolaire 2024-2025, nous vous présentons brièvement le bilan de l'année scolaire précédente 2023-2024.

Effectifs / Établissements

La spécialité NSI est désormais proposée dans 14 établissements avec l'ouverture d'un groupe de Première NSI au lycée F. PROTO. Le nombre de bacheliers à la session 2024 (192) est en légère baisse par rapport à la session 2023 (208). Cette baisse est corrélée à la baisse démographique constatée dans le territoire et au fait que les effectifs de 2023 étaient exceptionnels.

Concours de recrutement

Plusieurs concours permettent d'enseigner la discipline (code L6200). Pour la session 2024, 55 postes étaient ouverts au CAPES externe section Numérique et sciences informatiques, 6 postes au CAFEP-CAPES, 20 postes au 3^{ème} concours et 22 à l'Agrégation externe d'informatique.

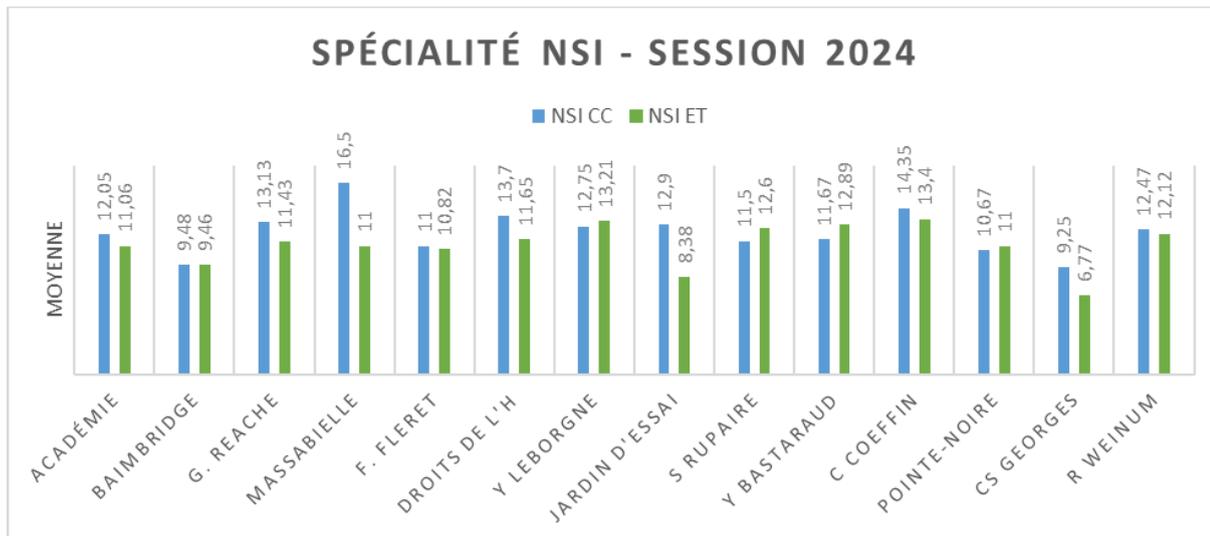
Il est également possible de demander un changement de discipline pour les enseignantes et les enseignants qui souhaitent poursuivre leur carrière en NSI. Pour s'engager dans cette démarche, un courrier devra être adressé à Madame la Rectrice.

Session d'examen 2024

Plusieurs changements majeurs ont caractérisé cette session : le report des EDS au mois de juin, l'intégration de l'ensemble du programme dans l'évaluation, les modalités de notation et la présence de trois exercices à l'épreuve écrite sans possibilité de choix pour le candidat.

Lors de cette session, sur 192 candidats présents à l'examen, 104 ont composé sur le premier sujet des épreuves écrites. Les moyennes entre le sujet 1 (7,62) et le sujet 2 (8,27) sont sensiblement proches. Aucune harmonisation n'a été effectuée par la commission académique. La moyenne de l'ensemble des épreuves est de 11/20.

Des écarts ont été constatés entre la note de contrôle continu et la note obtenue à l'épreuve terminale, qu'il faudra veiller à résorber le cas échéant.



Les Trophées NSI et le challenge NSI

Challenge NSI :

Vous étiez plusieurs à organiser **le challenge NSI** dans vos établissements. Dans le cadre de ce dispositif, des élèves de première et de terminale NSI ont développé des projets informatiques qu'ils ont présentés aux élèves de seconde. Des votes ont été organisés pour élire le meilleur projet.

Trophées NSI :

Cette année, **les trophées NSI** ont connu un vrai succès avec 22 territoires représentés et un total de 247 projets déposés répartis comme suit : 189 projets d'élèves de première et 158 projets d'élèves de terminale.

Un jury a été constitué pour dégager les projets à récompenser par catégorie : originalité, prix spécial du jury ou thématique.

Au niveau académique, 72 élèves ont participé à ces deux concours et 22 projets informatiques ont été présentés, ce qui place notre académie au 5^{ème} rang des Trophées NSI au niveau national.

Pour récompenser les lauréats de ces deux concours, une cérémonie s'est déroulée le 30 mai en collaboration avec l'université de Fouillole, en présence de Madame la Rectrice. Plusieurs prix ont été également distribués par l'association PGASE pour féliciter le travail et les productions des élèves. Les équipes et les projets sont présentés sur le site disciplinaire de l'académie ([Remise des trophées et du challenge NSI](#)).

En plus de l'intérêt pédagogique lié à la créativité et à la gestion de projet, ces concours permettent de valoriser les réalisations des élèves, de promouvoir la spécialité NSI et de faire découvrir les métiers du numérique et de l'informatique auprès des lycéennes et des lycéens de l'académie.

Nous vous invitons à poursuivre cette dynamique auprès de vos élèves et à promouvoir ces dispositifs qui peuvent être sources de motivation et d'épanouissement.

La 1^{ère} édition de la semaine du numérique et des sciences informatiques 2023

La journée NSI est devenue la semaine du numérique et des sciences informatiques. La première édition a eu lieu du 4 au 9 décembre 2023. Elle est pilotée par l'association « Talents du numérique » avec un comité regroupant la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) et de nombreuses organisations dont l'ONISEP. L'enjeu est de susciter de nouvelles vocations auprès des jeunes.

Au niveau académique, plusieurs élèves ont pu participer à des ateliers numériques organisés par l'association *Maryse project*. Ce fut l'occasion également d'organiser un séminaire à votre attention sur les thématiques de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité. Ce séminaire a réuni des enseignantes et des enseignants de Technologie, SNT, NSI, BTS CIEL (Cybersécurité, Informatique et réseau, Électronique) et BTS SIO (Services informatiques aux organisations).

PERSPECTIVES

Dans la continuité des actions mises en œuvre, nous aborderons cette année 2024-2025 en ayant en tête l'ensemble des priorités nationales présentées dans la circulaire de rentrée, et qu'il nous semble important de rappeler : « **œuvrer ensemble pour ne laisser aucun élève au bord du chemin** ».

Notre feuille de route dans l'enseignement de SNT/NSI, pour atteindre ces objectifs nationaux et académiques et faire réussir tous les élèves, est la suivante :

- Poursuivre le travail sur l'évaluation et améliorer les résultats des élèves aux examens, notamment aux épreuves écrites
- Renforcer l'attractivité de la spécialité à travers les différentes actions de promotion et la découverte des métiers de l'informatique et du numérique, dès les classes de collège
- Lutter contre tous les stéréotypes et poursuivre la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons notamment dans les disciplines scientifiques
- Engager les élèves dans l'appropriation d'une culture numérique éco-responsable
- Proposer des formations qui correspondent à vos besoins et répondent à l'évolution du numérique et de l'informatique
- Accompagner les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants dans l'appropriation des programmes et de la didactique des disciplines.

Préparation des élèves

L'ensemble des thèmes doit être traité, que ce soit en SNT ou en NSI.

L'enseignement de SNT en seconde générale et technologique est l'occasion pour les élèves d'acquérir une culture des concepts élémentaires et des technologies du numérique à travers les sept thèmes du programme. Afin de susciter la motivation et l'intérêt des élèves pour l'informatique, il peut être opportun de s'emparer d'éléments de l'actualité du numérique (cyberattaques, réalité virtuelle, réalité augmentée, intelligence artificielle, ...). Les différents événements (semaine du numérique, mois de la cyber, ...) et concours sont autant de leviers qui peuvent être mobilisés pour aborder ces sept thèmes. Ce sont également des opportunités de promouvoir la spécialité NSI et de montrer la place de l'informatique ainsi que l'essor de l'intelligence artificielle dans notre société.

La spécialité NSI a pour objectif de poursuivre l'appropriation des fondements de l'informatique et l'accompagnement des jeunes dans la transformation numérique bousculée par les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle. Depuis la session 2024, l'évaluation porte sur l'ensemble du programme de terminale NSI, y compris les notions du programme de première qui, bien que non approfondies en terminale, doivent être maîtrisées et mobilisables. Par ailleurs, les élèves ne peuvent plus choisir les exercices du sujet. Par conséquent, aucun thème ne peut faire l'objet d'une impasse. Les trois exercices à traiter sont désormais contextualisés, ce qui nécessite, dans le cadre des activités proposées aux élèves, de les familiariser avec une diversité de contextes applicatifs des concepts étudiés. Les [annales de l'épreuve écrite de NSI pour la session 2024](#), sur le site Eduscol, vous permettront d'entraîner vos élèves à ces nouvelles dispositions.

Le [vademecum NSI-SNT](#), publié en août 2023, présente des démarches pédagogiques et des pistes éprouvées qui peuvent être mobilisées en classe. Nous en soulignons quelques-unes :

- Alternier des activités dites « débranchées » (ne nécessitant pas d'ordinateur) et d'autres sur machine en fonction des objectifs d'apprentissage.
- Encourager la trace écrite dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.

- Adopter une progression spiralée avec une complexité progressive pour favoriser la consolidation des compétences.
- Exploiter les erreurs des élèves dans leur processus d'apprentissage.
- Inscrire les projets dans la progression annuelle des apprentissages pour mieux préparer les élèves à l'enseignement dans le supérieur.

Du côté de l'évaluation, le [guide de l'évaluation consolidée](#) publié en novembre 2023 précise les éléments suivants concernant la spécialité NSI :

- 10% du temps d'enseignement doit être consacré à diverses évaluations (diagnostiques, formatives ou sommatives) de durées variables afin de mesurer le degré de maîtrise des élèves des compétences attendues
- Deux principes régissent le processus du contrôle continu : « laisser le temps de l'apprentissage à l'élève » en proposant un nombre suffisant d'activités d'entraînement et « évaluer l'élève lorsqu'il est prêt ». Les modalités d'évaluation du contrôle continu et les critères retenus pour chaque situation d'évaluation doivent être connus par les élèves.
- Diversifier les modalités d'évaluation pour couvrir l'ensemble des 6 grandes compétences de NSI : devoirs surveillés sur table ou sur machine, devoirs en temps libre, interrogations « flash », présentations orales, projets informatiques... On notera la recommandation du pourcentage d'au moins 25% de la part des projets dans l'évaluation globale.
- En termes de volume par période (trimestre ou semestre) : deux à trois devoirs surveillés, un à deux projets et quatre à six interrogations « flash » de type QCM.

Actions pour promouvoir la discipline

Aujourd'hui, les secteurs de l'informatique et du numérique offrent des opportunités de poursuite d'étude et de métiers intéressantes.

La participation aux concours liés à l'informatique est un bon levier pour valoriser les projets des élèves et faire connaître la discipline auprès des jeunes et de leurs parents.

Quelques dates à retenir :

- La [semaine NSI](#) se déroulera du **2 au 7 décembre 2024**. Comme l'année dernière, en partenariat avec le DRANE et l'université de Fouillole, un séminaire autour de l'intelligence artificielle aura lieu le mercredi 4 décembre. Vous pouvez aussi proposer des activités ou intervenir dans les classes pour susciter de nouvelles vocations autour du numérique et de l'informatique.
- La [quatrième édition des Trophées NSI](#) se tiendra du **6 janvier au 10 juin 2025**. Le thème de cette année est "Arts et Informatique". Le dépôt des projets sera ouvert à partir du 6 janvier 2025 jusqu'au 28 mars 2025 à 18h (heure de Paris). Les finales territoriales auront lieu du 7 avril au 9 mai et la finale nationale du 12 mai au 6 juin. La cérémonie des prix des lauréats nationaux est prévue le 10 juin de 14h à 16h.
- Le **concours Castor** aura lieu du **10 novembre au 21 décembre 2024**. Les élèves qui auront obtenu un bon score au concours Castor pourront poursuivre avec le **concours Algorea**.
- Le [concours général des lycées](#) est ouvert pour les élèves de Terminale en NSI sous forme d'une épreuve écrite de 5h qui se déroulera le mardi 25 mars 2025. Le sujet est conforme au programme officiel, ce qui peut constituer une bonne préparation à l'épreuve écrite de NSI. La sélection des candidats se fait par les enseignants. Leur inscription est effectuée par les cheffes et les chefs d'établissement sur Cyclades du **27 novembre au 13 décembre**.
- [La nuit du code](#) est un marathon de programmation pendant lequel des équipes de 2 ou 3 élèves disposent de 6h pour développer un jeu. Chaque établissement scolaire peut inscrire un nombre illimité d'élèves. Les inscriptions ont débuté **depuis septembre et se termineront fin avril 2025**.
- Le **challenge NSI**, réservé aux élèves de première et de terminale pour développer leurs compétences en programmation et en gestion de projets, pourrait être élargi aux lycéennes et lycéens de seconde SNT qui pourront présenter leurs réalisations aux élèves de collèges et de lycées de l'académie.
- Le premier tour d'inscription pour le concours **CGénial** est **ouvert jusqu'au 12 novembre 2024**. Le règlement du concours exige la mixité de genre des équipes d'élèves.
- Enfin, le [challenge « Passe ton hack d'abord »](#) pourrait être mobilisé pour initier les élèves à la cybersécurité et à ses métiers. Il se déroulera entre le **20 janvier et le 7 février**.

Accompagnement de la discipline

Les formations proposées dans le Programme académique de formation s'inscrivent dans cette perspective de réussite des élèves et des priorités académiques et nationales.

L'offre de formation pour NSI est accessible via le lien suivant : <https://www.ac-guadeloupe.fr/eaafc-2024-2025-2d-appfondir-ses-competences-et-ses-gestes-professionnels-nsi-123361>

Pour l'offre de formation SNT, elle est consultable sur le lien : <https://www.ac-guadeloupe.fr/eaafc-2024-2025-2d-appfondir-ses-competences-et-ses-gestes-professionnels-nsi-123361>

Nous vous rappelons que toute inscription à un module de formation nécessite au préalable l'abonnement au parcours, ce qui vous permettra de recevoir la notification quand la formation choisie est ouverte. Les inscriptions aux sessions de formations sont soumises à la validation de votre supérieur hiérarchique. Les convocations sont envoyées à vos établissements chargées de vous les transmettre.

Calendrier des épreuves de la session 2025

Les épreuves écrites anticipées de français auront lieu le vendredi 13 juin.

Les épreuves de philosophie sont fixées le lundi 16 juin 2025.

L'épreuve écrite de spécialité se déroulera les 17 et 18 juin de 8h à 11h30.

Les épreuves du Grand oral du baccalauréat sont fixées du lundi 23 juin et au plus tard le mercredi 2 juillet 2025.

Les épreuves du second groupe se dérouleront les 8 et 9 juillet 2025.

Égalité filles-garçons ou vers une pédagogie égalitaire

La mixité filles/garçons reste un enjeu majeur dans le domaine du numérique. Pour la session 2024, les filles représentaient 23,58% en NSI dans notre académie, ce qui représente une proportion supérieure à la moyenne nationale de 16% seulement. Nous devons, donc, poursuivre les actions de promotion de la discipline auprès des jeunes filles afin de les intéresser au secteur de l'informatique. Vous trouverez [ici](#), une sitographie de référence pour promouvoir la mixité. Nous vous invitons à mener une réflexion sur la composition des groupes de travail, les missions qui sont attribuées aux filles dans les projets et la valorisation de leur participation lors des échanges et des questions en classe. En effet, il vous faut veiller à déconstruire les stéréotypes de genre qui restent encore très prégnants auprès des jeunes et de leurs parents et ne tolérer aucun comportement sexiste au sein de vos classes. Des programmes externes (GirlsCanCode, les décodeuses du numérique...) ou encore l'intervention d'anciennes élèves qui ont réussi dans les domaines de l'informatique sont autant d'initiatives qu'il est possible de mobiliser afin d'encourager les filles à s'intéresser aux métiers du numérique.

Vous trouverez les analyses et préconisations du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le rapport publié en novembre 2023 : [La Femme Invisible dans le numérique](#).

L'orientation

Sur le territoire de la Guadeloupe, des possibilités d'orientation sont offertes aux bacheliers qui ont choisi la spécialité NSI et souhaitent poursuivre dans ce domaine :

- La [classe préparatoire Mathématiques, Physique, Ingénierie et Informatique \(MP2I\)](#) offerte au lycée Charles COEFFIN est particulièrement destinée aux bacheliers qui ont choisi les spécialités Mathématiques et NSI en Terminale. Les CPGE MPSI (Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur), PCSI (Physique-chimie et sciences de l'ingénieur), PTSI (Physique, technologie et sciences de l'ingénieur) leur est également accessible.
- La licence informatique à l'université de Fouillole.
- Le BTS CIEL (Cybersécurité, informatique et réseaux, Electronique) et le BTS SIO (Services informatiques aux organisations).

Les défis qui nous attendent sont nombreux et nous vous assurons de notre accompagnement et de notre soutien dans vos différents projets au profit de la réussite de tous les élèves de NSI/SNT et de votre épanouissement professionnel.

Les IA-IPR référentes NSI-SNT, Gylène BUSSAC et Amal HECKER
Avec les chargés de mission, Gwénola GOMEZ, Pascal ROUSSET et Ludovic SOMMERFELD

Comment s'informer ?

Sites académiques :

Le site académique de SNT et NSI : http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/sciences_informatiques_et_numeriques_sntnsi

Site de la DRANE : <https://drane.site.ac-guadeloupe.fr/>

Ressources SNT – NSI :

M@gistere « Formation SNT 971 »

Informations sur les concours : capes-nsi.org/ et agreg-info.org/

Mooc SNT : <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/sinitier-a-lenseignement-en-sciences-numeriques-et-technologie/>

Mooc NSI : <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/apprendre-a-enseigner-le-numerique-et-les-sciences-informatiques/>

Forum NSI: <https://mooc-forums.inria.fr/moocnsi/>

Plateforme e-NSI : <https://e-nsi.forge.aeif.fr/pratique/>

Espaces TRIBU pour partager des ressources : <https://tribu.phm.education.gouv.fr>

➤ L'espace TRIBU « [Ressources SNT-971](#) »

➤ L'espace TRIBU « [NSI Guadeloupe](#) »

Sites Nationaux :

➤ Eduscol : site de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire : <http://eduscol.education.fr/>

➤ Eduscol examens : Une base de données de sujets d'examen : <http://eduscol.education.fr/prep-exam/>

➤ Les rendez-vous de carrière : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

➤ PIX+EDU : <https://eduscol.education.fr/3839/developpez-vos-competences-numeriques-avec-pix-edu>

➤ PIX : <https://pix.fr/>

➤ Mieux connaître l'Education Nationale : <https://www.education.gouv.fr/organigramme-de-l-administration-centrale-7475>

➤ La DNE (Direction du Numérique pour l'Education) : <https://www.education.gouv.fr/direction-du-numerique-pour-l-education-dne-9983>

Les programmes

SNT : Les programmes et ressources en SNT sont téléchargeables sur le site Eduscol à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/1670/programmes-et-ressources-en-sciences-numeriques-et-technologie-voie-gt>

NSI : Les programmes et ressources en NSI sont téléchargeables sur le site Eduscol à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/2068/programmes-et-ressources-en-numerique-et-sciences-informatiques-voie-g>

Le guide de l'évaluation de l'IGESR : <https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>

Des formateurs et chargés de missions pour vous accompagner

Professeur chargé de missions d'inspection SNT-NSI, correspondant académique de formation pour SNT-NSI, Interlocuteur académique pour le numérique en NST-NSI : Ludovic SOMMERFELD : ludovic.sommerfeld@ac-guadeloupe.fr

Professeur chargé de missions d'inspection SNT-NSI, formateur SNT-NSI : Pascal ROUSSET : pascal.rousset@ac-guadeloupe.fr

Professeure formatrice académique SNT-NSI : Gwénola GOMEZ : gwenola.gomez@ac-guadeloupe.fr

Contact des inspectrices : guylene.bussac@ac-guadeloupe.fr et amal.hecker@ac-guadeloupe.fr